

De: Guillaume BONHOURE <bonhoure.guillaume@orange.fr>

Date: 1 octobre 2024 à 22:05:50 UTC+2

À: "bonhoure.anne-helene" <bonhoure.anne-helene@orange.fr>

Objet: Révision n°2 du PLU

Répondre à: Guillaume BONHOURE <bonhoure.guillaume@orange.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Ma sœur et moi sommes les heureuses propriétaires d'un magnifique terrain section B11, B12 et B250 se situant sur votre commune et plus précisément au lieu dit "Perriche".

Nous avons l'idée de mener un projet de construction pour une ou deux habitations en accord avec la nature alentours sur laquelle nous sommes très attachées.

En effet, ce terrain bénéficie déjà d'un compteur d'eau, d'un accès qui maintient la continuité des fossés, cet accès est aujourd'hui fermé par un portail, la viabilisation est donc parfaitement établie.

Une étude sur un dispositif autonome d'assainissement des eaux usées conforme à la réglementation en vigueur est déjà effectuée et est compatible avec ce dit projet.

Nous sommes attachées à cet environnement car nous avons passé de nombreuses années dans la maison qui se situe juste à côté de ce terrain avec nos parents Monsieur et Madame Bourdon, nous sommes donc conscientes de la qualité de ce lieu et voulons le préserver et y vivre des jours paisibles.

Nous vous serions reconnaissantes d'étudier la faisabilité de rendre cette passerelle (B250 en PJ particulièrement) constructible pour que nous puissions nous projeter dans ce projet de construction qui nous tient à cœur.

Cordialement

Madame BONHOURE et Madame Calliau